

Le budget de la Sécu approuvé par les députés

L'amendement sur la taxation de l'épargne ne figure pas dans ce texte

Après une semaine de débats parfois mouvementés, l'Assemblée nationale a largement voté hier en première lecture le projet de budget de la Sécu pour 2014, avec sa partie controversée sur la fiscalité de l'épargne qui devrait être amendée lors de la suite du débat parlementaire.

La soixantaine d'articles du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) a été adoptée dans sa globalité par 320 voix contre 243, grâce aux votes des socialistes, radicaux de gauche et écologistes. Pour autant, ces derniers, qui ont "voulu aller de l'avant" en votant le projet de budget, regrettent que "les réformes structurelles avancent lentement".

Le projet a cependant été rejeté par les élus du Front de gauche, qui estime qu'il "place dans une politique d'austérité". L'opposition a évidemment voté contre: l'UMP dénonce "des hausses de prélèvements" et l'UDI s'insurge d'un "hold-up dans la poche des salariés, des retraités, des entreprises". Elle refuse également d'approuver un projet de budget "faux", puisque le gouvernement a renoncé ce week-end au relèvement à 15,5% des prélèvements sociaux sur certains produits d'épargne.



Ce projet de loi de financement de la Sécurité sociale prévoit un "effort historique" d'économies pour la branche maladie. / PH. F.L.

Les principales mesures

Des efforts afin de réduire les dépenses seront engagés. La ministre de la Santé Marisol Touraine a ainsi défendu une baisse de prix des médicaments pour 960 millions d'euros, au grand dam des industriels. Quelques nouvelles recettes avaient déjà fait parler comme la "taxe Red Bull" sur les boissons énergisantes. Autre nouveauté: la vente d'antibiotiques à l'unité sera expérimentée par des pharmacies volontaires. Mais il y a aussi quelques bonnes nouvelles: l'augmentation du complément familial, ou l'ouverture de nouvelles places d'accueil pour les jeunes enfants ou encore la réduction des frais d'optique pour les plus modestes.

Jeu de rôles politiques autour de l'écotaxe

Quand on veut se débarrasser d'un problème, explique un vieux proverbe politique, on crée une commission pour l'étudier. Quand on veut en finir avec lui, on annonce son report. Voilà, en résumé, où nous en sommes concernant l'écotaxe poids lourd, officiellement reportée, donc, en février ou mars 2014. C'est-à-dire juste avant des échéances électorales, municipales puis européennes, à très hauts risques pour le gouvernement.

Pourtant, du côté du gouvernement, qui est resté droit dans ses bottes jusqu'aux violents heurts de samedi en Bretagne, il n'est officiellement pas question de renoncer à cette taxe qui doit permettre de développer le transport plus écologique (trans-

port fluvial, fret ferroviaire, circuits courts...). À l'issue d'une réunion avec des élus bretons et les ministres concernés, le Premier ministre a donc annoncé vouloir se "donner le temps nécessaire d'un dialogue au niveau national et régional" sur cette taxe, décidée en 2009 par la précédente majorité. Et le ministre délégué aux Transports Frédéric Cuvillier d'assurer que "suspension n'est pas suppression".

Marylise Lebranchu a glissé hier soir sur Europe 1 que le gouvernement envisage de mettre en place "une taxe poids lourds différente selon les régions."

Dès lundi, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll avait prévenu que supprimer la taxe coûterait cher aux finances publiques, en manque à gagner,

mais pas seulement: mettre fin au contrat conclu avec la société chargée de sa collecte Ecomouv' coûterait un milliard d'euros à l'État dont 800 millions dans l'immédiat.

Un message à destination des écologistes qui redoutait une disparition pure et simple de cette taxe sur les poids lourds de plus de 3,5 tonnes. Pour le secrétaire national d'Europe Écologie - Les Verts (EELV) Pascal Durand, cette décision "ne va résoudre en rien les problèmes que rencontre la Bretagne".

Pour autant, la coprésidente du groupe à l'Assemblée, Barbara Pompili, a clairement exclu une sortie du gouvernement, dont son parti reste "partenaire". Mais dans l'ensemble, cette décision passe très mal chez les

Le député UMP Bernard Accoyer, très offensé lors des débats sur le PLFSS, a affirmé être "dans la confusion totale" sur ce qui était mis au vote après ce changement de pied du gouvernement, tout en dénonçant une "spoliation de l'épargne de 20 millions de (nos) compatriotes".

"Souhait de la justice"

Faute de temps avant le scrutin solennel d'hier, l'amendement sur l'épargne ne sera déposé que dans la suite du débat parlementaire au Sénat ou lors de la deuxième lecture à l'Assemblée. Cette mesure qui devait rapporter 600 millions d'euros n'en rapportera plus que 400.

Globalement, l'ensemble des mesures du budget de la Sécu doit permettre de contenir le déficit du régime général - celui des salariés du privé - à 12,8 milliards d'euros en 2014, en recul de 3,4 milliards d'euros par rapport à 2013 sur un budget global de quelques 475 milliards d'euros. Ce redressement se fait "avec le souhait de la justice", a assuré Bernard Cazeneuve. Le ministre du Budget a souligné la "volonté de faire en sorte que le modèle social français, qui est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas, soit préservé".

NUCLÉAIRE

GDF Suez remporte le contrat du siècle sur Iter

530 millions d'euros. C'est le montant du contrat que le groupe GDF Suez vient de remporter, via sa filiale Cofely alliée au partenaire allemand "M+W Group", pour équiper le futur complexe tokamak qui abritera le réacteur expérimental Iter sur le site de Cadarache, dans les Bouches-du-Rhône. Signé à Barcelone, ville qui abrite le siège de Fusion for Energy (F4E), la structure qui gère la contribution des 28 pays de l'Union européenne au projet Iter, ce contrat est à ce jour le plus important ratifié.

Partenaire majeur au sein du programme qui compte au total 34 pays membres avec les autres partenaires fondateurs que sont la Russie, la Corée du Sud, la Chine, l'Inde, le Japon et les États-Unis, l'Union européenne a pour mission de fournir un ensemble de 39 bâtiments à réaliser sur l'immense plate-forme de 42 ha qui a nécessité que soit arasée une colline entière. Sur ce site, les travaux de construction sont actuellement engagés et emploient 250 personnes.

D'ici la fin de 2014, avec la montée en puissance de cette nouvelle phase, près de 2000 personnes seront sur place. Un chantier millimétré qui connaîtra son premier pic en 2016, dans le cadre duquel GDF Suez va réaliser tout ce qui concerne la conception, la réalisation et la maintenance des divers équipements mécaniques et électriques nécessaires au fonctionnement futur des 97 200 m² à bâtir. Ce marché inclut également la fourniture d'un système de chauffage, de ventilation et de climatisation capable de traiter un débit d'air d'une capacité de 1 million de m³/h. Soit à peu près ce que respirent 3,5 millions d'individus en une heure de temps. Des systèmes d'instrumentation et de commande, d'éclairage, de distribution de fluides ainsi que de détection incendie, 2000 au total, seront également installés. Une fois cette phase accomplie, le cap de la mise en service du réacteur en 2027 sera alors en ligne de mire.

Jean-Luc CROZEL

jlcrozela@laprovence-presse.fr

CHIMIE

Pour Kem One, le pire est toujours possible

Ils sont quatre candidats pour la reprise du groupe chimique. Deux fonds américains (Sud European Partners et Opengate Capital), la CGT et un nouveau venu: l'Autrichien Donau Chemie Group représenté par le Français Alain de Krassny. Hier, lors d'un comité central réuni à Lyon, les représentants des 1300 salariés de Kem One concernés espéraient une avancée. Las, il n'y en a pas eu. Motifs: rien n'est encore finalisé et des incertitudes subsistent sur l'apurement des dettes. No-

tamment de la part du groupe Total, fournisseur d'éthylène. Déçus, les syndicats ont donc demandé à ce que des assurances fermes soient données d'ici le 15 novembre. Dans la foulée, ils ont adressé une lettre ouverte à François Hollande dans laquelle est écrit: "On ne peut plus attendre". Façon de dire que la patience est à bout et que le ton monte. C'est le 12 décembre que le tribunal de Lyon doit se prononcer sur l'avenir du groupe, qui compte trois sites en Provence. J.-L.C.

SOCIAL

700 emplois menacés à La Redoute

Nouveau coup dur pour l'emploi dans le Nord: le groupe Kering, en quête d'un repreneur pour sa filiale de vente à distance La Redoute, a annoncé hier aux syndicats qu'il prévoyait au minimum la suppression d'environ 700 postes en France et à l'étranger. La Redoute emploie 2 400 salariés dans l'Hexagone et 900 dans le reste du monde.

LA BOURSE

mardi 29 octobre 2013

La bourse de Paris a rebondi après deux séances consécutives de baisse et a terminé la journée à 4278,09 points (+0,62%) avec 2,5 milliards d'euros de titres échangés. On dénombre, parmi les sociétés composant l'indice CAC40, 32 valeurs en hausse pour 8 valeurs en baisse. Les opérations sont dans l'ensemble confiantes quant à la poursuite de la politique monétaire accommodante de la Réserve Fédérale américaine, compte tenu des statistiques mitigées publiées outre Atlantique. Cote à la hausse STMICROELECTRONICS à 5,759 (+2,97%) ainsi que NATIXIS à 3,949 (+2,07%).

CAC 40		+ 0,62 %	
Accor.....	33,030	-0,51	+23,73
Air Liquide.....	101,300	-0,59	+6,58
Alstom.....	27,500	-0,07	+8,74
ArcelorMittal.....	11,360	+0,58	-12,18
Axa.....	18,265	+2,04	+36,82
Bnp Paribas Act. A.....	53,510	+1,52	+25,65
Bouygues.....	28,910	-0,05	+29,06
Cap Gemini.....	47,600	+1,80	+44,86
Carnaud.....	27,255	+0,11	+0,74
Credit Agricole.....	8,734	+1,39	+43,56
Danone.....	55,750	+0,38	+11,71
Eads.....	49,330	+1,42	+67,22
Edf.....	25,950	+1,49	+85,62
Essilor Intl.....	78,660	+1,41	+3,47
Gdf Suez.....	18,290	+0,49	+17,43
Gemalto.....	81,080	-0,76	+19,24
Kering.....	168,550	+0,21	+21,72
L. Oréal.....	128,750	+0,19	+22,74
Lafarge.....	41,375	+1,73	+6,10
Legrand.....	41,375	+0,64	+29,80
Lvmh.....	140,200	+0,43	+1,01
Michelin.....	76,780	-3,72	+7,25
Orange.....	10,370	+1,87	+24,36
Permot Ricard.....	88,090	+0,26	+5,04
Publicis Groupe Sa.....	61,090	+0,73	+35,01
Renault.....	64,030	+0,60	+57,38
Safran.....	47,120	+0,88	+44,56
Saint Gobain.....	38,690	+0,14	+20,08
Santofin.....	75,700	+0,26	+5,04
Schneider Electric.....	61,570	+0,52	+12,29
Societe Generale.....	40,805	+1,68	+43,98
Solvay.....	116,100	-1,02	+6,17
Stmicroelectronics.....	5,759	+2,97	+7,28
Technip.....	87,960	+0,18	+1,29
Total.....	45,140	+0,98	+15,71
Unibail-rodamco.....	196,450	+0,72	+9,97
Vallourec.....	43,890	+0,73	+11,14
Vedolia Environ.....	12,165	-3,19	+35,88
Vinci.....	47,635	+0,25	+31,69
Vivendi.....	18,765	+0,24	+10,71

Sicav et FCP		Caisse d'Épargne	
Ecureuil Actions Européennes.....	19,650	25/10/2013	
Ecureuil Investissements.....	49,770	25/10/2013	
Ecureuil Obli Cap.....	68,650	25/10/2013	
Ecureuil Obli Revenus.....	267,510	26/04/2012	
Ecureuil Profil 75.....	40,720	22/10/2013	
Ecureuil Profil 90.....	36,020	22/10/2013	
Ecureuil Trésorerie (c).....	67,710	28/10/2013	
LCL		25/10/2013	
Lcl Actions Euro.....	134,530	25/10/2013	
Lcl Actions France.....	225,640	25/10/2013	
Change			
Dollar Us.....	1,000	-27,57	-24,14
Franc Suisse.....	1,000	-19,01	-17,17
Livre Sterling.....	0,000	-100,00	-100,00
Yen.....	134,000	-0,61	+17,40
Marché de l'or			
Lingot 1 Kg.....	31210,000	-0,79	-22,36
Napoléon.....	188,000	-0,42	-22,28
20 \$ Us.....	1004,000	-8,73	-28,92
Pièce 20 Francs Suisses.....	184,200	-1,23	-23,85
Pièce 50 Pesos.....	1181,500	+0,30	-22,52
Souverain.....	248,000	+3,38	+17,33

Retrouvez toutes les valeurs de la bourse sur notre site internet laprovence.com, rubrique Economie-Bourse.

JUSQU'AU 31 OCTOBRE

HONDA
The Power of Dreams

GARANTIE KILOMETRAGE ILLIMITE



CRÉDIT AUTO
2,9%
SUR 36 MOIS
TAEG FIXE (2)

NOUVELLE CIVIC DIESEL 1.6 i-DTEC 120 CH ET SEULEMENT 3,6 L/100 KM

GAMME CIVIC À PARTIR DE 15 700 € (3) (1) 3 ANS DE GARANTIE CONSTRUCTEUR + 2 ANS D'EXTENSION OFFERTS, GARANTIE LIMITÉE À UNE DURÉE DE 8 ANS, REMBOURSE DE LA GARANTIE CONSTRUCTEUR ET D'UNE EXTENSION DE GARANTIE SANS VÉTUSTÉ

POUR 1 € DE PLUS. Offre réservée aux particuliers, valable pour toute commande à partir du 1/10/2013 et immatriculée avant le 31/10/2013, chez les Concessionnaires participants. Extension de garantie de 24 mois au-delà de la garantie constructeur de 3 ans ou 100 000 km. Service proposé par Honda Assurance selon conditions générales n°211/2220 de l'extension de garantie HONDA. 24 mois disponibles sur demande auprès de votre concessionnaire. Honda Assurance, entreprise régie par la loi des assurances S.A. au capital de 1 276 016 €. RCS Nanterre B 027 041 339. (2) Après apport selon modèle, pour un crédit accessible à une vente de 15 000 € avec une 1ère échéance de 60 jours, vous remboursez 36 mensualités de 436,34 €. Hors assurances facultatives. Le montant total dû est de 15 708,24 €. Incluant les intérêts de report à 459,70 € de frais de dossier. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 2,90%. Taux débiteur fixe de 1,027%. Durée totale de votre crédit de 37 mois. Le coût mensuel de l'assurance facultative est de 31,39 € et s'ajoute aux mensualités ci-dessus. (3) Frais de dossier de 3% du montant emprunté. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de paiement avant de vous engager. Offre réservée aux particuliers, valable jusqu'au 31/10/13 sur toute la gamme Honda. Vous disposez d'un droit de rétractation. Sous réserve d'acceptation du dossier de crédit par Honda Finance, département et marque commerciale de CA Consumer Finance, SA au capital de 346 546 434 € - rue du Bois Sauvage - 91038 Evry cedex. 542 097 522 RCS Evry. Société de courtage d'assurance inscrite à l'ORIAS (organisme pour le registre des Intermédiaires d'assurance) sous le n°07008079 (consultable sur www.orias.fr). Cette publicité est diffusée par votre distributeur agréé Honda qui est l'intermédiaire de crédit non exclusif de CA Consumer Finance et apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit à la consommation sans agir en qualité de prêteur. (3) Tarif au 02/09/13. Prix de la Civic 1.4 i-VTEC S incluant 1 500 € de remise concessionnaire et 1 500 € d'aide à la reprise (aide conditionnée à l'acceptation de la reprise du véhicule). Offre réservée aux particuliers chez les concessionnaires participants et dans la limite des stocks disponibles pour toute immatriculation d'une Civic avant le 30/09/13. Prix catalogue du modèle présenté Civic 1.6 i-DTEC Executive Navl Cuir avec Pack Krypton Incls (1 350 €) et peinture métallisée (550 €): 30 450 €. Gamme Civic consommation urbaine / mixte / extra urbaine mini-maxi (en l/100km) = 4,0 - 8,7 / 3,6 - 6,4 / 3,3 - 5,2. Émissions de CO₂ mini-maxi (en g/km) = 94 - 150 (A-D). *Donnez vie à vos rêves. www.honda.fr

204155

MISTRAL AUTO

Avenue du club Hippique Domaine de la Bayonne
13097 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 2 Tél. 04 42 20 15 35
www.honda-aixenprovence.com

GARAGE SAINT-MICHEL

300 chemin de la croix de Noves
84000 AVIGNON Tél. 04 90 89 70 71
www.honda-avignon.com